

SAINT-MEXANT

Salle

polyvalente

3 Chapiteaux

50 exposants



29 et 30 NOVEMBRE

7° MARCHE DE NOEL

(Organisé par les membres de l'Atelier Loisirs Créatifs)

- Créations artisanales,
- Décorations pour les fêtes,
- Spécialités régionales,
- Dégustation d'huitres et fruits de mer,
- Crêpes, boissons,
- Présence de Saramagbelle,
- Animation autour du Père Noël :
poneys attelés – Photos

Apéritif offert par la municipalité

Samedi 29 novembre à 11h30

ENTREE GRATUITE



Mairie de SAINT MEXANT

Le Bourg

19330 SAINT MEXANT

Tél 05 55 29 30 03 - Fax 05 55 29 39 81

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

site web: www.saint-mexant.fr

Bulletin d'information Municipale

Octobre 2014 - n°3

editorial



L'homme providentiel est il encore de ce temps ?

A voir la fébrilité qui s'est emparée du monde «politico-médiatique» ces dernières semaines, nous pourrions penser que l'élection présidentielle est imminente ! Le tsunami de commentaires qui a suivi nous laisse penser que les français sont dans l'attente de voir émerger de la masse politique une personne providentielle. Mais les temps ont

changé et il existe aujourd'hui un obstacle de taille pour celui ou celle voulant endosser le costume de l'homme providentiel, c'est l'atonie de la croissance.

Tant que la relance de la croissance demeure l'objectif de tous les politiques et que l'activité économique continue de stagner, les aspirations des potentiels sauveurs ne pourront être que déçues.

Dans la classe «politico-médiatique» la manie de juger, le souci présomptueux d'asséner une opinion pour se donner une posture l'emportent sur le souci de comprendre. La réflexion méticuleuse demande trop de temps et d'énergie qui ne sont plus l'apanage de cette sphère : des clichés futiles, des exclusives intolérantes, des jugements sommaires se diffusent ainsi à la vitesse de la lumière et déterminent ce qu'il est convenable de penser.

Sauf que les français tétanisés par le chômage, agacés par les impôts et déprimés par la conjoncture aspirent à autre chose qu'au spectacle de grandes manœuvres et de petites phrases. Il semble urgent de commencer un travail de pédagogie sur la dépense publique abyssale de 2000 milliards d'euros qui est imputable aussi bien aux gouvernants de droite que de gauche depuis 1974. Il faut parler aux français un langage compréhensible et leur dire que les intérêts de la dette publique obligent à renoncer à un certain nombre d'équipements, à faire des choix souvent difficiles, en un mot les traiter en adultes. La baguette magique n'existe pas, chaque citoyen responsable en est bien conscient !

A notre petit niveau communal, l'analyse est la même : il y a les aspirations légitimes de la population, mais il y a aussi les moyens dont dispose la collectivité territoriale. Elle participe par ricochet à l'effort de réduction de la dette publique. Pour autant, l'équipe municipale est au travail pour mener à terme les projets en cours, pour améliorer le cadre de vie des habitants et gérer au mieux les deniers publics dans un souci d'équité et dans l'intérêt général.

Il existe aussi des actions qui ne nécessitent pas de mise de fonds, mais qui peuvent apporter un plus aux habitants. Nous en avons déjà initiées plusieurs. Aujourd'hui nous sommes, comme beaucoup de communes, approchés par l'association ACTIOM qui propose dans le cadre de l'opération «Ma commune Ma santé» une couverture mutuelle à des tarifs négociés nationalement, donc plus attractifs pour les habitants d'une commune pour peu que celle-ci ait donné son accréditation à ladite association. Je présenterai ce dossier au prochain conseil qui décidera si nous donnons suite à cette offre qui peut intéresser un certain nombre de personnes sans couverture complémentaire pour raisons économiques souvent. Si la décision est positive, un dossier complet sera présenté dans le prochain bulletin municipal.

Vous trouverez dans ce bulletin plus d'informations sur les différentes réalisations ou projets en cours.
Bonne lecture !

Odile PEYRICAL
Maire-adjointe

Dans ce numéro

- ▶ Rentrée scolaire
- ▶ Recensement
- ▶ Centre technique de Naves
- ▶ Dates à retenir
- ▶ Travaux sur nos bâtiments
- ▶ Matériels et équipements
- ▶ Voirie
- ▶ Local infirmières - église
- ▶ Activités des associations
- ▶ Marché de Noël



◆ Rentrée scolaire

La rentrée 2014 s'est effectuée avec un effectif de 139 élèves, répartis en 6 classes, de la Petite Section au CM2.

Cette nouvelle année scolaire a démarré avec la mise en place de nouveaux rythmes, système déjà mis en place au cours de la précédente année scolaire, mais avec une modification des horaires. Les apprentissages scolaires sont répartis sur les LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS MATIN, JEUDIS et VENDREDIS MATIN, et les activités périscolaires sont concentrées sur les VENDREDIS APRES-MIDI.

Cette nouvelle organisation, testée sur quelques semaines déjà, s'avère plutôt satisfaisante, car elle permet aux enfants de mieux se situer dans le temps, et de différencier ces activités des temps de classe.

Sur ce temps périscolaire sont organisés, sous l'égide de la Municipalité, divers ateliers, adaptés en particulier à l'âge des enfants. Sont ainsi proposées des activités diversifiées, sportives, ludiques ou culturelles, animées pour certaines par des intervenants extérieurs (Lou Loubatou, La Tulliste, Atelier proposé par TULLE-AGGLO), pour d'autres par le Personnel Municipal de l'Ecole qui s'investit énormément et qualitativement dans cette aventure (atelier cuisine, ateliers créatifs, jeux-lecture, yoga, musique...), soutenus dans leurs animations par des élus municipaux, et une maman d'élèves.

Afin de faciliter le déroulement de ces ateliers, la participation de parents d'élèves disponibles le vendredi après-midi serait la bienvenue. Merci à ceux qui pourraient être présents, même de manière ponctuelle, de se faire connaître auprès de la mairie.

La mise en place de ces plages d'activités périscolaires représente un investissement important, tant en coût qu'en recherches d'organisation. Cela correspond, à SAINT-MEXANT, à une volonté délibérée de la Municipalité de ne pas se limiter à proposer une simple garderie.

A la rentrée des vacances de TOUSSAINT, nous devons malgré tout nous adapter et apporter sans doute quelques simplifications, puisque nous connaissons quelques problèmes de locaux liés au début de travaux importants dans l'école. Ainsi, une classe sera installée dans la salle du Conseil Municipal, afin de permettre le bon déroulement de ces travaux de rénovation.

Nous sommes certains malgré tout que grâce aux efforts de chacun, Enseignants, Personnel Municipal et Elus, tout se déroulera au mieux.

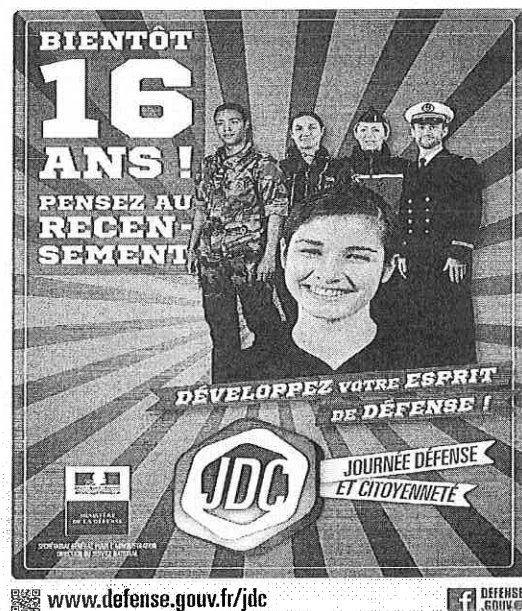
◆ 16 ans, l'heure du recensement

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

**Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES**

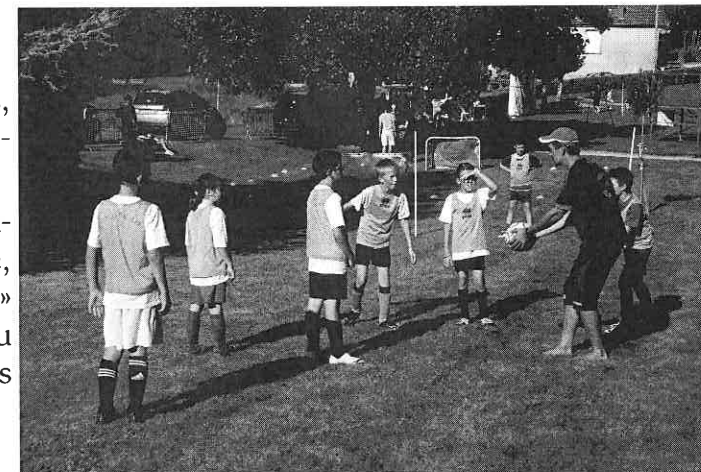
**☎ 05 55 12 69 72 (administrés Corrèziens)
Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr**

Ou consulter le site internet : <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

◆ Une fête du melon réussie

Puisque le soleil était de la fête, toutes les activités, spectacles et attractions proposés ont enchanté petits et grands.

Une bonne initiative de notre club de foot l'Olympique du Maumont a connu une réelle attractivité, espérons que les dirigeants aient pu « dénicher » quelques joueurs. Le concours de pétanque a eu son succès habituel malgré de nombreux concours sur d'autres communes.



La randonnée du dimanche organisée par la section du petit patrimoine a toujours attiré bon nombre d'adeptes de la marche « douce ».



A 11h30 toujours apprécié, l'apéritif offert par la municipalité, a régalé la centaine de participants qui ont pu apprécier les pâtés de pommes de terre, offerts par la société de chasse, aidés dans la descente du gosier par un rosé pamplemousse bien frais.

L'après midi, les manèges ont tourné à plein et on fait le bonheur des enfants. Le spectacle dans le parc fut de qualité et très apprécié par les nombreux spectateurs : chansons populaires interprétées par

MARC et autres chansons française par Francky COSTA. Spectacle aussi avec les sections danses du foyer, danses enfants et Country ainsi que la ZUMBA du foyer de Favars

Tout le long de la fête, la buvette, la fabrication des crêpes, les grillades, ont étanché la soif et évité les fringales.

La vente des traditionnels melons a été assurée par nos amis(es) du Bel Automne qui ont aussi proposé leur traditionnelle loterie avec un impressionnant choix de lots de qualité.



L'Atelier Loisirs Créatifs qui exposait dans la salle du conseil municipal, nous a montré une fois de plus le talent artistique de ses créateurs.

Madame la Présidente du Foyer Culturel et Sportif et son conseil d'administration remercient chaleureusement la population qui a participé à cette fête annuelle, permettant d'apporter des finances nécessaires au fonctionnement du FOYER. Merci aussi aux membres de toutes les associations qu'elles soient ou non section du foyer, à tous les bénévoles de ces sections et aussi à ceux qui spontanément sont venus prêter main forte pour que la réussite soit au rendez-vous.

A l'année prochaine.

◆ **Les saisons se suivent et le Bel Automne reste actif**

L'été fini, les Séniors repartent de plus belle pour agrémenter l'automne.

Après la fête du melon qui a connu du succès, grâce à la population Saint-Mexantoise, les Seniors ont organisé leur concours de belote en individuel. Là aussi, une très forte participation a contribué à une totale réussite de cette journée. Pas moins de 116 inscrits ont pu s'affronter au jeu tout en dégustant les nombreuses pâtisseries confectionnées par les bénévoles ou en sirotant cidre, café ou autres.

Bien sûr, l'été ne pouvait pas se terminer sans une belle escapade qui s'est déroulée en terre d'Olt, sous un soleil radieux.

Le mercredi 8 octobre un repas moules/frites en clin d'œil aux vacances et à la mer a réuni adhérents et amis, dans une ambiance très chaleureuse.

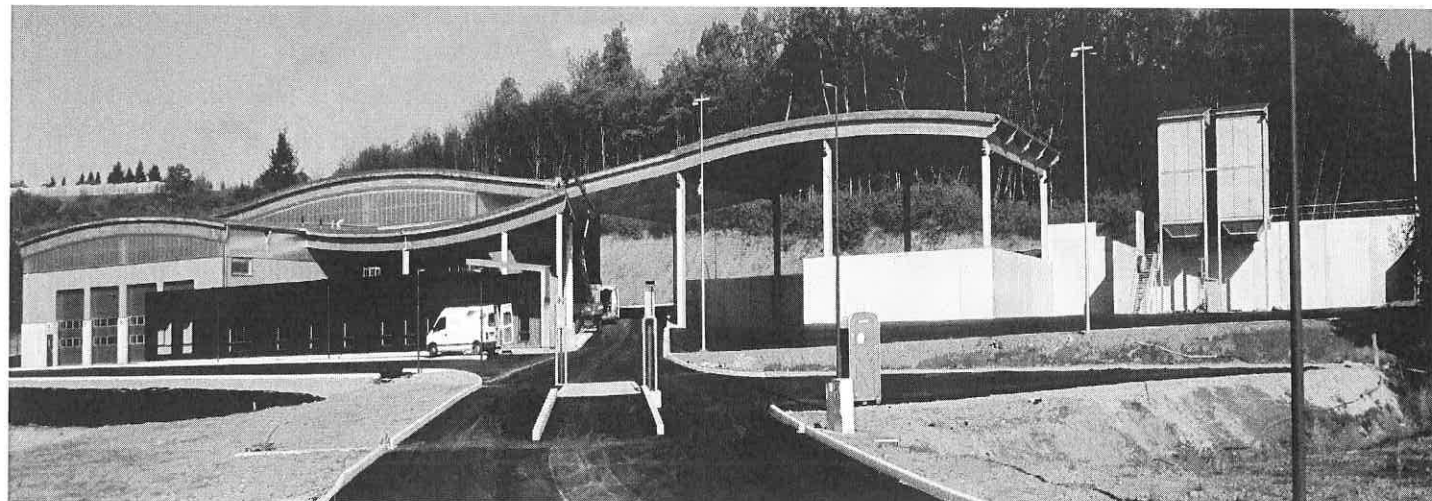
Afin de varier les plaisirs, une soirée théâtre se prépare à l'Atelier des Artistes : « Couples en panne » ainsi qu'un après midi récréatif à Naves, organisé par l'instance de coordination et d'autonomie de notre canton.

Mi-novembre, un spectacle du music hall de Bergerac aura lieu à l'espace Ventadour d'Egletons. Une féerie d'artistes, un show exceptionnel où « le Bel Automne » sera présent... pour applaudir!

Chaque lundi, un entraînement est proposé grâce à des séances de gym douce, permettant aux mamies de garder souplesse, coordination, équilibre et renforcement musculaire, parfois de se surpasser toujours en musique et dans la bonne humeur.

Après les mille saveurs de l'automne, les aînés attendent avec philosophie toutes les douceurs de l'hiver que leur réservera cette fin d'année avec le club.

◆ **OUVERTURE DU CENTRE TECHNIQUE ET DU CENTRE DE TRANSFERT DU SYTTOM 19 SUR LA ZONE DE LA GENESTE A NAVES**



Cet équipement répond à la problématique rencontrée suite à la fusion des SIRTOM de TULLE et de SEILHAC, puis à l'élargissement du service aux 37 communes de l'AGGLO. Ce constat reste d'actualité concernant les garages, les véhicules, le stockage des matériels et des insuffisances notoires d'équipements indispensables à l'hygiène et à la sécurité de nos agents.

Ce nouvel équipement permettra de faciliter le fonctionnement global du service : regroupement des personnels et du matériel sur un seul lieu plus centralisé, d'améliorer considérablement les conditions d'hygiène et de travail des agents d'exploitation.

C'est donc le 1^{er} décembre que l'ensemble du Service Collecte de Déchets (SCD), hormis les agents d'accueil en déchetterie et de la plateforme de compostage (8 agents), va emménager dans de nouveaux locaux sur la zone intercommunale de Naves.

47 personnels sont concernés : 9 agents administratifs, 5 chauffeurs poly-bennes, 10 chauffeurs de bennes à ordures ménagères, 18 ripeurs, 5 agents de soutien opérationnel.

L'inauguration du centre technique est prévue le 13 décembre, l'après-midi portes ouvertes aura lieu pour le public. Le déroulement de cette inauguration fera l'objet de divers communiqués et invitations.

◆ **Dates à retenir**

Mardi 16 décembre 2014

le repas de Noël offert aux enfants de l'école par la Municipalité

Jeudi 18 décembre 2014

le goûter de Noël des enfants sera offert par le CCAS (centre communal d'action sociale)

Vendredi 9 janvier 2015

les vœux du maire à la population ainsi qu'aux nouveaux arrivants dans notre commune seront organisés dans la salle polyvalente.

Dimanche 18 janvier 2015

un repas sera offert par la municipalité, à nos aînés âgés de plus de 65 ans. Auparavant, un colis de Noël offert aux personnes ne pouvant se déplacer sera distribué à domicile par les élus ou les membres du CCAS à partir du 12 décembre.

LOTO organisé par l'association des Parents d'élèves
de l'école de Saint Mexant

Le 31 janvier 2015 à la Boîte en Zinc à CHANTEIX

◆ **Le nouveau four a bien fonctionné**

La vente des pâtés de pommes de terre par **la société de chasse** lors de la fête du melon a encore une fois remporté un grand succès.

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui ont participé, ainsi que la population pour leur fidélité.

Bravo et merci à tous.

Vous êtes cordialement invités à assister à

L'assemblée générale du Foyer Culturel et Sportif

Le vendredi 21 novembre à 20 heures 30

Salle du Bel Automne

Un pot de l'amitié clôturera cette soirée

◆ TRAVAUX SUR NOS BATIMENTS

Le 05 septembre 2011, la rentrée scolaire s'effectue dans des bâtiments rénovés (isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures ainsi que la couverture de l'ensemble de l'école). Le 20 octobre 2014 débutera la deuxième tranche prévue dans le programme de la rénovation du groupe scolaire, cela concerne 3 classes : celles de Mesdames LAIR, MILLOT et VERGNE.

Isolation périphérique des murs, réfection des sols, rabaissement des plafonds, nouvel éclairage, plâtrerie, peinture, création d'une ouverture pour passage handicapé, pose de portes coupe-feu. Environ 5 mois seront nécessaires pour mener à bien ce chantier, qui sera suivi par Monsieur Mouly, maître d'œuvre, pour un montant de 99 332, 37€ HT. Des aménagements sont prévus afin que les élèves et les enseignants puissent continuer à travailler dans les meilleures conditions possibles, malgré la gêne occasionnée.

◆ RENOVATION DU FOUR COMMUNAL



Après le séchador rénové avec passion par des bénévoles aguerris, le four à pain qui fait parti lui aussi de notre petit patrimoine se trouvait dans un état qui demandait de gros travaux nécessitant l'intervention d'artisans et des professionnels spécialisés, notamment pour la reconstruction totale de la voûte, la remise en état de la bouche avec une pierre neuve et la pose d'une porte en fonte, la charpente, la couverture en ardoises d'Espagne, la zinguerie, la fabrication et la pose de porte en bois de châtaignier. Merci à Mr Chevalier, maçon, Monsieur Maugein, couvreur et Mr Du Château, menuisier pour la qualité de leur travail et le respect des délais.

Le montant des travaux s'élève à 21 373.75€ ttc. Le département nous alloue une subvention de 8 238€ et Tulle Agglo de 2 672€.

◆ MATERIELS ET EQUIPEMENTS, UN NOUVEL ARRIVANT

Tronçonneuse, débroussailleuse, perche élagueuse, souffleur, tondeuse, taille haie..., il faut du matériel pour répondre rapidement et efficacement aux besoins quotidiens pour l'embellissement et l'entretien d'une commune, mais aussi des outils pour répondre à la bonne circulation et à la sécurité de tous par tout temps : lame de déneigement, épandeur de sel et de pouzzolane, balayeuse, poussés ou attelés par un tracteur puissant. Un fourgon pour les interventions et les déplacements journaliers, un camion pour le transport de charges lourdes et volumineuses ; l'ancien était devenu obsolète et chaque année

lors du contrôle technique de nombreuses réparations coûteuses étaient nécessaires. Son remplacement devenait inévitable. Une camionnette «poly-benne» de chez Iveco correspondant à nos besoins à retenu notre choix. Montant de l'acquisition :

50 400€ ttc.



Une subvention exceptionnelle de 5 000 € nous a été remise par Madame la Sénatrice Patricia Bordas (subvention qui avait été demandée et accordée auprès de Monsieur Le sénateur Teulade).

Le concessionnaire Iveco-Gap a repris notre ancien camion Renault de 1990 pour 3 000€.

Nous en souhaitons un bon usage à nos agents.

◆ TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre des travaux d'entretien sur voirie communale, nous avons pu reprendre la rue de la Forge, ainsi que la route de Bois Barial, pour un montant de 17 732,50€.

Ces travaux ont été financés avec le versement excédentaire de la dotation fonctionnement voirie 2013 de Tulle-Agglo. Le programme d'investissement voirie communal d'intérêt communautaire, pour l'année 2014 sur notre commune tout comme les années précédentes reste une priorité malgré un budget conséquent : 60 190€ ttc réparti de la façon suivante :



route du stade pour 21 800€,
route de Bouchelade pour 28 200€
route de la Chassagne pour 5 960€
impasse de la Fôret 4 230€ ttc.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Colas et Eurovia, entreprises retenues sur appels d'offres.

◆ RENOVATION DU LOCAL DES INFIMIERES RUE DES ECOLES

Plus qu'une rénovation, ce local a été complètement repensé et réaménagé : remplacement des menuiseries extérieures, accessibilité handicapé, création d'un bloc wc/sanitaire, chape et revêtement de sol.



L'implication de nos agents techniques, Stéphane et Serge, en réalisant le doublage des murs, l'électricité, l'aménagement de placards, les peintures et finitions, nous ont permis d'économiser près de 7 000€.

Estimation de l'architecte : 24 720€, coût réel des travaux au final : 17 778, 94€

Bravo les gars !!

◆ L'EGLISE

La toiture a été contrôlée par l'entreprise Maugein. Grâce à l'utilisation d'une nacelle plusieurs gouttières ont pu être bouchées et des ardoises menaçantes ont été refixées. La municipalité recherche un spécialiste pour la réparation des vitraux.